

**Allocution du Premier Conseiller de l'Ambassade des Etats-Unis
Madame Sandra Clark**

**Atelier sur la Biosécurité/Biotechnologie
Hôtel Pullman, Dakar
Mardi 24 septembre 2013, 9h00**

[Mesdames,] Messieurs les Membres de l'Autorité nationale de Biosécurité (ANB) et du Comité national de Biosécurité (CNB),
Mesdames, Messieurs du Ministère de l'Environnement et du développement durable,
Chers Panelistes,
Chers Invités,
Chers Membres de la Presse,
Bonjour.

Je suis très heureuse d'être ici avec vous aujourd'hui pour aborder la question de la biosécurité, un sujet majeur dans nos vies quotidiennes et son application au Sénégal.

Je voudrais à présent souhaiter la bienvenue aux membres de l'Autorité nationale de Biosécurité (ANB) et du Comité national de Biosécurité (CNB). Permettez-moi de souhaiter également la bienvenue aux parlementaires, aux membres de la société civile, aux médias et aux intervenants venus ici pour en apprendre davantage sur la biotechnologie et la biosécurité et pour contribuer à déterminer la marche à suivre, dans le cadre de la Loi nationale sur la Biosécurité de 2009.

Je suis heureuse de voir ce groupe diversifié d'intervenants rassemblés pour traiter de cette importante question, qui a des conséquences pour nous tous.

Comme l'a dit Madame Dong, les produits bio sont bénéfiques à l'économie mondiale en terme de champs plus grands, de coûts de production plus bas, et d'avantages environnementaux. Ceci rend donc l'agriculture plus durable aussi bien pour l'économie que pour l'environnement.

A l'ambassade, nous avons travaillé avec de nombreux partenaires pour préparer cet atelier.

La Direction des Parcs nationaux est le point focal de la mise en œuvre du Protocole de Carthagène. Nous sommes fiers de notre partenariat avec la Direction des Parcs nationaux dans le cadre de cet atelier aujourd'hui, et nous remercions les membres de son personnel pour leur travail d'équipe.

Notre ambassade, par le biais du Bureau des Affaires agricoles à l'étranger, du département américain de l'Agriculture (USDA), qui est représenté ici par Madame Joani Dong, a également travaillé en étroite collaboration avec le Réseau africain d'expertise en biosécurité (ABNE) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF), pour organiser cet atelier. Je voudrais également remercier les responsables de ces organisations pour leur étroite collaboration et leur travail d'équipe. Je sais que le Bureau des Affaires agricoles à l'étranger a trouvé son travail avec vous vraiment enrichissant. Je tiens à vous dire à quel point nous apprécions des partenaires tels que vous.

Le département d'Etat est fier de proposer cet atelier en collaboration avec le département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Nous sommes très honorés d'avoir parmi nous plusieurs éminents conférenciers du Sénégal et d'autres pays venus spécialement pour cet atelier : Madame Chantal Zoungrana, de l'Autorité nationale de Biosécurité (ANB) burkinabé de Ouagadougou ; Madame Marie-Cécile Hénard, du Bureau des Affaires agricoles de Paris et Monsieur Ben Bocian, expert en Commerce international, de la Division Afrique et Moyen-Orient, à Washington, DC.

Je tiens à souhaiter beaucoup de réussite à tous les participants de cet atelier, tandis que vous allez vous atteler aux questions dans le cadre du présent atelier. A l'issue de cet atelier, la feuille de route que vous proposerez pour finaliser tous les décrets en suspens et rendre la loi viable sur un plan pratique, sera significative pour le Sénégal et constituera une précieuse avancée vers la mise en œuvre de la Convention de Cartagena.

Merci de votre aimable attention. La biosécurité est extrêmement importante pour notre santé et la santé des générations futures. Je suis impatiente de voir les retombées de cet atelier. Je vous souhaite plein succès à tous.